

COMMUNIQUE

Le Conseil d'Administration de l'OPH de Bagnolet s'est tenu le 23 octobre 2014.

Les Administrateurs CNL et CLCV, représentants élus des locataires et l'Administrateur représentant de l'Union Locale CGT Bagnolet / Les Lilas, ont refusé l'augmentation de 0,47% de l'ensemble des loyers des logements du patrimoine de l'OPH, pour l'année 2015.

Pourquoi :

- Parce que le pouvoir d'achat des familles est déjà largement amputé par l'augmentation des coûts de l'énergie, de l'eau, des charges locatives, des impôts et des taxes,
- Parce que la stagnation ou la baisse des salaires et retraites, le chômage engendrent déjà trop de sacrifices,
- Parce que l'encadrement des loyers du privé n'est pas appliqué sur le logement social.

Parce que sur une base annuelle de :

- 13,5 millions d'euros de dépense de l'Office,
- 4,2 millions sont des taxes que l'Etat prélève.

Ce n'est pas aux locataires de financer les 3000 logements sociaux dont nos concitoyens Bagnoletais ont besoin.

L'Etat doit par la levée de fonds du livret A, dégager les 20 à 30 milliards d'euros nécessaires pour relancer la construction de logements sociaux et établir un vrai plan d'investissement pour répondre aux besoins réels des habitants.

Nous nous félicitons de la poursuite du programme ANRU qui sera bientôt signé par la Municipalité, ainsi que du déblocage de la rénovation des Malassis. Nous restons attentifs et vigilants quant à l'entretien et la rénovation du reste du parc social.

C'est pourquoi nous demandons au Président de l'OPH de Bagnolet de revoir cette décision en gelant les loyers pour 2015.

Cette mesure ne mettrait pas les finances de l'OPH en péril.